

L'ATAC attend avec intérêt sa première rencontre officielle avec le ministre des Transports, Marc Garneau. Nous avons identifié les principaux problèmes qui nécessitent l'attention immédiate du ministre. En voici quelques-uns :

### **Financement de Transports Canada**

La demande pour les services de transport aérien connaît une croissance annuelle de près de 5 % alors que le budget alloué à Transports Canada- Sécurité et Sûreté de l'aviation a été amputé de 12.5 % depuis 2012-2013. Cette situation rend de plus en plus difficile l'exercice du mandat de l'organisme et affecte sa capacité de fournir le niveau de service auquel nos membres sont en droit de s'attendre.

### **Gestion des risques liés à la fatigue des équipages de conduite et temps de vol et de services**

Il s'agit de la question réglementaire la plus importante de la dernière année. L'Association tient à s'assurer que l'organisme de réglementation comprend l'impact sérieux lié à l'application d'une telle modification réglementaire.

### **Signalement des conditions médicales des équipages de conduite**

Le problème de transmission aux employeurs, par Transports Canada, d'avis de perte d'avantages concernant les pilotes professionnels, les contrôleurs aériens et les techniciens d'entretien d'aéronefs doit être résolu dans les plus brefs délais.

### **Indemnisation des tiers contre les risques de guerre**

L'ATAC est fort contrariée par le fait que l'une des premières décisions du ministre Garneau en matière d'aviation soit d'imposer à l'industrie une nouvelle dépense de 5 millions de dollars en retirant la protection d'assurance aviation pour risques de guerre que le gouvernement avait mis en place à la suite des événements du 11 septembre. Cette assurance n'a rien coûté au gouvernement puisqu'aucune réclamation n'a été faite jusqu'ici. En emboitant le pas aux États-Unis, notre gouvernement se prive de l'occasion d'aider les transporteurs canadiens à devenir plus compétitifs vis-à-vis leurs concurrents américains. Il est à noter que l'industrie américaine du transport aérien est largement soutenue par son gouvernement, ce qui diffère radicalement de l'approche canadienne qui consiste à siphonner le plus d'argent possible de notre industrie.

### **Attaques au laser sur les avions au Canada**

Les signalements d'attaques au laser ciblant des avions augmentent à un rythme alarmant. Transports Canada doit prendre tous les moyens pour combattre cette menace sérieuse en s'assurant le soutien d'autres ministères dans la supervision de la vente, de la formation et de l'utilisation de ces lasers, ainsi que dans l'application de sanctions juridiques en cas d'infractions.

### **Exploitation d'hydravions**

L'ATAC soutient que la proposition faite dans le cadre de l'APM sur l'exploitation des hydravions de rendre obligatoire le port de dispositifs de flottaison pendant tous les vols commerciaux compromet la sécurité des équipages et des passagers.

### **Véhicules aériens sans pilote (UAVs)**

L'ATAC est d'avis qu'une formation adéquate est essentielle pour partager l'espace aérien de manière sécuritaire et continue ainsi à promouvoir les écoles de pilotage comme méthode de formation au sol privilégiée pour les opérateurs de UAVs.

### **Traiter l'industrie de l'aviation comme un moteur économique plutôt que comme une vache à lait**

Le gouvernement canadien perçoit au-delà d'un milliard de dollars annuellement grâce à notre industrie. Aucun de nos partenaires commerciaux ne profite aussi abusivement de son industrie du transport aérien. En réalité, la majorité soutiennent leur industrie plutôt que la saignent.

### **Le Droit pour la sécurité des passagers du transport aérien (DSPTA) et l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA)**

Ce droit taxable imposable aux voyageurs aériens devrait être un frais basé sur les besoins opérationnels de l'ACSTA. En outre, Sécurité publique Canada devrait assumer une part des coûts de la sécurité aéroportuaire comme c'est le cas aux États-Unis ainsi que dans la majorité des juridictions.

### **Infrastructures d'aviation dans les régions nordiques et éloignées du Canada**

Le gouvernement canadien se doit d'investir dans les infrastructures d'aviation des régions nordiques et éloignées. Le manque de supports de navigation et de communication, servant notamment à l'observation météorologique, affecte la sécurité des opérations aériennes et limite la disponibilité des services. La situation est semblable dans les régions nordiques et éloignées de plusieurs provinces.

L'ATAC s'attend du ministre des Transports qu'il reconnaisse et défende le rôle de l'aviation comme important moteur économique, et qu'il fasse tout en son pouvoir pour aider notre industrie à demeurer compétitive tant sur le marché domestique qu'international.

John McKenna  
Président et chef de la direction  
Association du transport aérien du Canada